

mètres de long (65 pieds) 5 (16 pieds) de haut et 5 de large, soit 500 mètres cubes et pèse 1,375,000 kilos. (3,031,372 livres). Ce n'est guère qu'un tiers de plus que le tablier du pont du Garabit : si ce dernier a été mis en place avec 50 hommes, donnez en 75 ou au plus 100 à l'ingénieur moderne et il vous la transportera là où vous voudrez. Lui permettez-vous d'employer la vapeur ? il vous transportera d'un seul coup 10 pierres comme celle-ci et à tel endroit que vous lui désignerez.

Tout ce que venez de lire, vous semblera peut-être bien étrange, tant on est accoutumé à entendre louer par toutes les trompettes de la renommée la supériorité des anciens sur les modernes ; et cependant, quoique mon opinion soit en cette matière contraire à celle généralement admise, j'aurai cependant la hardiesse de la faire valoir, en pensant qu'elle est appuyée sur celle d'auteurs comme Pascal, Miller et tant d'autres dont les noms font autorité. Souvenons-nous, en effet, de cette profonde pensée de Pascal : " Non seulement chaque homme grandit chaque jour en savoir, mais tous les hommes ensemble font de continuel progrès ; de manière que tout le genre humain, depuis l'origine des siècles, doit être considéré comme un seul homme qui subsiste toujours et apprend continuellement ; et la vieillesse de cet homme universel ne doit pas se chercher auprès de sa naissance, mais loin au contraire. Ceux que nous appelons les anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses ; or, comme nous avons ajouté à leurs connaissances l'expérience des siècles qui se sont succédé, c'est en nous qu'il faut chercher cette antiquité que nous révérons dans les anciens " (2) ; et cette autre non moins convaincante : " la science est cumulative de sa nature, et par conséquent ses disciples, dans les temps modernes, sont plus avancés que leurs prédécesseurs. " (3)

Je vous le demande en effet, si vous admettez que l'antiquité nous surpasse en tout, en vertu de quelle loi l'intelligence humaine décroîtrait-elle donc sans cesse selon vous, tandis qu'au contraire la philosophie, l'histoire et l'observation de l'état des peuples à travers les siècles prouvent, comme le dit Pascal, que l'homme apprend continuellement.

Que l'antiquité ait eu ses belles découvertes et ses grands hommes, je l'admets : n'avons-nous point les nôtres au moins aussi glorieux ? Dieu aurait-il donc sans cesse selon vous, tandis qu'au contraire la philosophie, l'histoire et l'observation de l'état des peuples à travers les siècles prouvent, comme le dit Pascal, que l'homme apprend continuellement.

L'antiquité eut ses poètes illustres, ses écrivains au talent incontestable, mais qui ne sont restés inimitables peut être que parce qu'ils arrivèrent les premiers. En effet, autres temps, autres mœurs ; il serait impossible aujourd'hui d'écrire un poème épique comme l'Énéide sur Napoléon ou Charlemagne, non pas parce que nous n'avons pas de poètes de taille à l'écrire, mais parce que les peuples instruits par la science ne goûtent plus le merveilleux comme le faisaient les antiques nations imbuës dès leur enfance d'une mythologie toute fictions et de prodiges. Toutefois, ce n'est pas encore à ce point de vue que je me place, et j'abandonne encore la palme, si vous le voulez, sur le terrain littéraire, à nos prédécesseurs dans le monde. Mais, en ce qui concerne la science de la construction, les exemples que j'ai donnés plus haut ont assez prouvé, je pense, que nous sommes supérieurs sur ce point à l'antiquité.

(2) Pascal. Pensées

(3) H. Miller

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

M. Faure est le sixième président de la République Française.

* *

Trois femmes viennent d'être élues pour le Sénat d'Etat, dans le Colorado.

* *

Les Canadiens-Français de Danielsonville, Conn., vont demander à Mgr Satolli de leur donner un curé de leur nationalité.

* *

L'Association des Instituteurs Catholiques donnera sa centième conférence à l'École Normale Jacques-Cartier, le 24 courant.

* *

La Cour Suprême a décrété que les législatures locales n'avaient pas le droit de prohiber la vente des liqueurs alcooliques. Le juge Fournier dissident.

* *

Des ecclésiastiques de Chicago ont formé un club où l'on enseignera aux jeunes gens qui se destinent aux missions à l'étranger, les langues étrangères au moyen du phonographe.

* *

Le Cercle Ville-Marie va reprendre le cours de ses séances, par deux brillantes soirées, dont la première sera présidée par M. l'abbé Collin, et la seconde par l'honorable M. Chapleau.

* *

Le gouvernement d'Ottawa demande des soumissions pour des monuments à être élevé sur les champs de bataille de Châteauguay et de Lundy's Lane. Plans, devis et formules au département de la milice. Chèque de 5 p. c.

* *

Son Honneur, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable M. Chapleau, a profité de son passage à Montréal il y a quelques jours, pour poser chez nos artistes populaires, messieurs Laprés & Lavergne, photographes, de la rue Saint-Denis.

Nous publierons sous peu le portrait de Son Honneur.

* *

Nous accusons réception du charmant calendrier publié par la maison Martin, Laporte & Cie., épiciers en gros, 76 et 78, rue Saint-Paul, à Montréal. Si les thés japonais importés par cette importante maison sont aussi frais que la jolie chromolithographie qui illustre son calendrier, ils doivent être réellement délicieux. Nos plus sincères remerciements pour ce gracieux envoi.

* *

"L'Hiver" et "l'Été" n'ont jamais été peints d'une façon aussi charmante que dans le calendrier publié cette année par la "Hood's Sarsaparilla Co." Fait en forme de cœur, ce calendrier est orné de deux ravissantes têtes d'enfant, lithographiées en brillantes couleurs, l'une sortant, à travers les flocons de neige, d'un épais bûnet fourré, et l'autre éclairé de tout l'éclat d'un glorieux rayon de soleil. On trouve dans ce calendrier les informations ordinaires au sujet des phases de la lune et autres événements astronomiques. On peut se le procurer chez tous les pharmaciens ou, en envoyant 6 cents en timbres-poste à C.-I. Hood & Co., à Lowell, Mass. Deux calendriers seront envoyés pour 10 cents.

ALEXANDRE DUMAS

(Voir gravure)

Une distinction à laquelle tout le monde des lettres applaudira, est celle dont vient d'être l'objet l'écrivain qui, depuis la mort de Victor Hugo, porte le nom le plus illustre de la littérature française. Nous avons nommé Alexandre Dumas, auquel le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient de conférer le titre de grand officier de la Légion d'honneur.

M. Leygues s'est rendu chez le célèbre dramaturge, accompagné de M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, pour lui annoncer la nouvelle de sa nomination.

— Cette distinction, lui a dit le ministre, est un témoignage du respect et de la reconnaissance que le gouvernement éprouve pour tous ceux qui, comme vous, accroissent, par leur œuvre, la gloire de la patrie.

M. Alexandre Dumas s'est montré on ne peut plus touché de cette démarche, à laquelle il ne s'attendait guère, et a remercié vivement le ministre de sa double attention.

C'est en 1857 que M. Alexandre Dumas fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le *Gaulois* reproduit à ce propos une curieuse anecdote que nos lecteurs liront avec plaisir.

Napoléon III était venu assister à la première représentation de la *Question d'argent*, la boutonnière ornée d'un simple ruban de chevalier. Au premier entr'acte, le bruit courut que le ruban de l'Empereur était destiné au jeune Dumas. Au second entr'acte, des gens se disant bien informés déclaraient, avec un air entendu, que la nouvelle était exacte. Aussi quand on s'aperçut, au troisième acte, que Napoléon III ne portait plus son ruban, la même pensée vint à tout le monde : " La chose est faite ! Dumas a été décoré ! "

L'auteur n'avait pas été décoré et cela par la raison très simple que l'Empereur n'y pensait pas le moins du monde. Napoléon III était venu avec le ruban à sa boutonnière sans y prendre garde et s'en aperçu, pendant un entr'acte, l'avait ôté. L'anecdote lui fut-elle racontée ? Toujours est-il que quelques mois après, au 15 août, l'Empereur nommait M. Alexandre Dumas chevalier de la Légion d'honneur. Le jeune maître était déjà l'auteur de la *Dame aux Camélias*, de *Diane de Lys* et du *Demi-Monde*.

Dix ans après, à la suite du grand succès des *Idees de Madame Aubray*, M. Alexandre Dumas fut promu au grade d'officier. Quant à la dignité de commandeur, il dut l'attendre pendant vingt ans, au cours desquels il écrivit la *Visite de nocce*, la *Princesse Georges*, la *Femme de Claude*, *Monsieur Alphonse*, *l'Étrangère*, la *Princesse de Bagdad*, *Denise* et *Francillon*, sans parler de ces admirables préfaces et de ses brochures sur les questions du jour qui lui ont créé, en dehors du théâtre, une situation exceptionnelle parmi les écrivains contemporains.

PRIMES DU MOIS DE DÉCEMBRE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Dlle Elisa Gascon, 604, avenue Laval ; Joseph Adam, 608, rue St-Denis ; Adélar Doray, 352, rue Richmond ; Théophile Caze, 1512, rue St-Urbain ; Chs Côté, 175, rue Montcalm ; F. R. Vinet, 787, rue Bleury ; J. B. Angrignon, 458, rue St-Jacques ; J. A. Morin, 133, avenue Laval ; Dame E. Thouin, 207, avenue Duluth ; Alfred Pelletier, 404, rue Wolfe ; Gilbert Leblanc, 937, avenue Laval ; Dame J. E. Ménard, 52 rue Napoléon.

Pointe St-Charles.—Dame Emilie McCane, 109, rue Congrégation ; E. Blanchard, 501, rue Centre.

Ste-Cunégonde.—Dame F. X. Cousigny, 754, rue Albert Francis Tavernier, 286, rue Richelieu ; Azarie Senécal, 293, rue Richelieu.

St-Henri de Montréal.—H. Durier, 143, rue Ste-Emilie.

Québec.—Zéphirin Boucher (deux primes), 27, rue Notre-Dame-des-Anges ; N. Déblouais, 185, rue Saint-Jean ; Dlle Hélène Robin, 7, rue Couillard ; H. Baril, 216, rue St-Jean ; Dlle Marie Moffet, 265, rue de la Reine, St-Roch ; George Picard (deux primes), 186, rue Bagot ; D. Drolet, 236, rue de la Reine, St-Roch.

St-Jean Port-Joli.—Mme A. E. Tessier.

Sherbrooke.—A. W. Richer.

St-Boniface, Manitoba.—Mme P. A. d'Auteuil.

Ottawa.—P. C. Guillaume.

Pointe Claire.—Mme Pierre Brisebois.